

# *Evaluation des risques professionnels Secteur Paysage*

**Dans ce dossier vous trouverez :**

**Des fiches d'aide à l'évaluation des risques** pour vous aider à compléter votre document unique : il vous est proposé des questions à se poser sur les mesures de prévention existantes et/ou sur les actions à mettre en place dans les unités de travail de votre entreprise.

*Attention* : La liste des questions et des unités de travail n'est pas exhaustive.

- Réglementation
- Prévention générale
- Transport
- Travaux manuels
- Travaux avec outils
- Tonte
- Taille / Elagage
- Débroussaillage
- Produits chimiques
- Conception
- Atelier

# Fiches d'aide à l'évaluation des risques

Vous devez élaborer le document unique d'évaluation des risques ? Vous vous interrogez sur la façon de rédiger ce document ?

Pour vous aider dans cette démarche, le service prévention de la MSA Alpes Vaucluse vous propose des fiches pour identifier :




- les phases d'activité,
- les risques,
- les mesures de prévention existantes et/ou à mettre en place dans certaines unités de travail (taille, traitements phytosanitaires, récolte, ...).

Au sein de votre entreprise vous devrez prendre en considération toutes les unités de travail de l'entreprise.

En outre, il vous appartient d'évaluer les mesures de prévention existantes et l'importance du risque mais aussi de programmer les actions à mettre en place.

## EXEMPLE DE TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES

### Document Unique d'Evaluation des Risques

IDENTIFICATION			ÉVALUATION		Niveau de priorité			PROGRAMMATION	
Activité	Quels sont les risques ?	Mesures de prévention existantes	Des mesures de prévention		Elevé	Moyen	Faible	Actions à mettre en place	Délai de réalisation
Phases normales Phases exceptionnelles (pannes, incidents,...)		* Mesures liées à l'organisation du travail * Equipements de protection collective et individuelle * Formations / Informations	Correctes	A améliorer					
<b>Unité de travail :</b>									

## REGLEMENTATION

Le Décret n° 2022-395 du 18 mars 2022 et entré en vigueur le 31 mars fait l'objet de nouvelles dispositions réglementaires concernant le document unique

### Qu'est-ce que le DUERP ?

Le document unique des risques professionnels est une obligation légale prévue par le code du travail pour tout établissement comportant au moins 1 salarié.

Son objectif : améliorer la sécurité et la santé au travail ainsi que les conditions de travail par la prévention des risques professionnels et cela passe nécessairement par leur maîtrise.

### Que dit la loi sur le DUERP ?

Petit retour sur un contexte réglementaire qui a beaucoup évolué en 20 ans :

- \* L'évaluation des risques professionnels est rendue obligatoire par la loi n°91-1414 du 31 décembre 1991.
- \* L'élaboration d'un Document Unique est exigée par le Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001.
- \* La définition des facteurs de risques professionnels est insérée dans le code du travail dans le cadre de la prévention de la pénibilité ainsi que du droit à une retraite anticipée pour pénibilité dans le décret n°2011-354 du 30 mars 2011.

Pour renforcer la prévention en santé au travail, la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 a prévu le dépôt dématérialisé du DUERP pour les entreprises :

- \* de + de 150 salariés : la dématérialisation est rendue obligatoire dès le 1er juillet 2023
- \* de - de 150 salariés : la dématérialisation est obligatoire au plus tard le 1er juillet 2024.

### DUERP 2022 : qui doit le rédiger ?

Depuis le 31 mars 2022, l'article 4121-3 du Code du Travail précise que l'élaboration du document unique ne relève plus de la compétence exclusive de l'employeur. Ainsi, pour l'évaluation des risques professionnels, de nouveaux acteurs apparaissent !

Pour établir le DUERP l'employeur doit désormais associer :

- \* les référents santé au travail à savoir les salariés compétents en matière de santé et sécurité si ces derniers sont sollicités
- \* les services de prévention et de santé au travail auquel l'employeur adhère
- \* les membres du Comité social et économique (CSE) et la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), s'ils sont présents dans la structure.

### À noter

Concernant la conservation du DUERP, sachez qu'à compter de son élaboration, **le document doit être conservé par l'employeur pendant 40 ans dans ses versions successives.**

### Quel est le contenu du DUERP ?

Le document unique d'évaluation des risques professionnels doit présenter les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés de votre établissement dans tous les aspects liés au travail.

Il comprend un inventaire des risques identifiés pour chaque service ou unité de travail de votre structure

Il représente une base de travail pour mener une politique de prévention ( en revenant sur chaque risque afin de définir des plans d'action).

### Ne pas oublier les annexes !

Doivent être annexées au DUERP :

- \* les données collectives utiles à l'évaluation des facteurs de risques professionnels (contrainte physique importante, environnement physique agressif, rythme de travail particulier).
- \* la proportion de salariés exposés à ces facteurs au-delà des seuils définis par le code du travail. Ces informations permettent d'établir la déclaration des expositions du salarié sur son compte professionnel de prévention (C2P).

### Quand mettre à jour le DUERP ?

Le Duerp doit être mise à jour pour toutes les structures :

- \* lorsqu'une décision d'aménagement important modifie les conditions de travail ou impacte la santé ou la sécurité des salariés (réorganisation du travail, nouveau équipements de travail pouvant faire évoluer les risques)
- \* en cas d'apparition d'un nouveau risque (par exemple: la pandémie due à la Covid-19)

Pour les structures de plus de 11 salariés uniquement :

La mise à jour du DUERP doit être effectuée au moins une fois par an.

### À noter :

À chaque mise à jour, le Document unique doit être transmis par l'employeur au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère.

### DUERP 2022 : une consultation élargie !

Le Duerp doit être tenu à disposition de différents acteurs internes et externes à votre structure. Depuis le décret de mars 2022, cette liste est élargie.

Ainsi le DUERP doit pouvoir être consulté par :

Le personnel interne :

- \* Les salariés
- \* Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE)
- \* Les membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Les personnes externes à l'établissement

- \* Anciens salariés et toute instance pouvant justifier d'un intérêt d'y avoir accès
- \* Service de prévention et de santé au travail (SPST) (anciennement SST)
- \* Agents de l'inspection du travail
- \* Agents des services de prévention de la Carsat
- \* Agents des organismes professionnels de santé, de sécurité et des conditions de travail
- \* Inspecteurs de la radioprotection (pour les personnels exposés aux rayonnements ionisants ainsi que les installations)

### À noter

Les modalités d'accès au document unique de votre établissement doivent figurer dans un endroit facilement accessible de votre établissement. Par exemple, si votre structure compte 20 salariés ou plus, cet avis doit être affiché à proximité du règlement intérieur.

## Document unique d'évaluation des risques

IDENTIFICATION		ÉVALUATION		PROGRAMMATION	
Activité	Mesures de prévention existantes	Évaluation des		Actions à mettre en place	Délai de réalisation
		Correctes	A améliorer		
Phases normales Phases exceptionnelles (pannes, incidents,...)	* Mesures liées à l'organisation du travail * Equipements de protection collective et individuelle * Formation/ Informations				
<b>Unité de travail : Organisation globale sécurité dans l'entreprise</b>					
Analyse des risques spécifiques au chantier	En amont lors de la visite de chantier Rédaction de la fiche d'intervention pour les chantiers d'élagage et d'abattage				
Réunion briefing journalière démarrage chantier	*Présentation par le responsable de l'ensemble des chantiers avec les contraintes spécifiques : - utilisation du matériel - environnement de travail - gestion des secours				
Entretien et gestion du matériel	*Mise en place de fiches de liaisons avec obligation pour chaque salariés de signaler les problèmes de matériel défectueux * Vérification périodique du matériel des salariés				
Gestion sécurité du bâtiment	*Extincteurs présents et en fonction de marche par révision annuelle				
Formation des équipes	*Suivi régulier des CACES, permis EB *Formations SST *Formation certiphyto *Valorisation des compétences des salariés *Réunion annuelle avec rappel de l'ensemble des règles *Accueil des apprentis et des CDD par le responsable et les chefs d'équipe à l'embauche et mise à disposition des guides d'accueil				

Gestion des camions	*Camions aménagés ( ridelles en grillage, espaces spécifiques rangement matériel, EPI, produits phytosanitaires) *Lot de bord comprenant: -Extincteur -Nécessaire pour réparation crevaison -Cônes AK5 et panneaux -Trousse de premier secours				
Animation de la sécurité entreprise	*Réfèrent sécurité présent dans l'entreprise et formé				
Préserver la santé générale du salarié	Risques liés aux conditions climatiques : Prévoir des équipements adaptés pour se protéger (chapeau, vestes...) Avoir une trousse de secours sur chaque chantier. Trousse vérifiée régulièrement. Piqures d'insectes				
Déplacements piétons	Chutes - port de chaussures de sécurité - rangement des chantiers et rangement des locaux.				

**CONDUITE DES FOURGONS AVEC OU SANS REMORQUE**

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Utilisation quotidienne du fourgon et de la remorque pour les déplacements chez les clients	fourgon, remorques, matériels de chantier et de signalisation	Chute lors de la montée ou de la descente du véhicule et de la remorque	Vérifier l'accessibilité? Sensibilisé à la manière de descendre des camions de manière sécurisée?
		Accident de la route	Vérification permis conducteur ?
		Risques d'écrasement lors des manœuvres sur les chantiers ou lors de déchargement	Radar de recul ? Etat du véhicule, rétroviseur ? Gilet obligatoire ?
		En cas d'accident routier, risque de déplacement du contenu du fourgon sur les occupants	Bien amarrer le matériel dans le véhicule ex: taille haie, tronçonneuse, débroussailleuse, pulvérisateur à dos
		Risques d'accidents de conduite et de déplacement des véhicules	Éliminer la boue sur les pédales et garder le poste de conduite propre / Réglage du rétroviseur / Garder le pare brise propre /
		Risques particuliers liés à l'utilisation de la remorque	Vérification périodique du système de freinage des remorques / Vérification régulière de l'éclairage avant le départ
Déchargement manuel		Risque de chute du salarié de la remorque / Contraintes liées aux gestes et postures	Port de chaussures de sécurité et de gants ? Formation gestes et postures ? Rampes d'accès ? Aménagement de l'accès aux remorques et aux camions ?
Activité de déchargement des remorques attelées au tracteur et au fourgon par bennage hydraulique		Risques d'écrasement par renversement de la remorque / Risque d'écrasement et de lésion grave lors du bennage du contenu de la remorque	Porter une attention particulière au lieu de déchargement ex: sol stable
Activité de déchargement des remorques attelées au tracteur et au fourgon par bennage hydraulique		Par la présence des commandes de levage et de descente de la benne au niveau de la flèche de la remorque, risque de se faire écraser par la benne au moment de la descente / Risque d'accident aggravé lors de rupture de flexible ( descente rapide)	Sensibilisation des salariés à ce risque : Ne pas rester dans le champ d'action de la benne au moment de la descente . Vérification état du matériel ? Formation des salariés ?

**CONDUITE DU TRACTEUR**

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Le tracteur pour acheminer les déchets végétaux vers une zone de décharge ou pour charger de la terre végétale ou du compost.	Tracteur avec chargeur frontal hydraulique	Renversement lors du déplacement / Renversement lors du chargement / Risque de coincement lors du rabaissement brutal du relevage 3 points et du chargeur frontal /	Caler les outils et le chargeur avant d'intervenir (caler l'outil avec un madrier ou sanglage du chargeur en position levée) / Formation des salariés permanents à la conduite et aux risques spécifiques Port de chaussures de sécurité/ Gants et protection auditive / Installation de clapets anti retour sur le chargeur / Gainage des flexibles sur le chargeur et aux commandes au poste de conduite
			Mise en place d'une grille protection arrière pour l'utilisation du gyrobroyeur
		Risque de confusion dans l'utilisation des commandes	Marquage des commandes du système de relevage avant et arrière

## TRAVAUX MANUELS

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Travail manuel du sol	Binette/ bêches/griffes/ râteaux/ pelles/ pioches/ .....	Risques de coupure et contraintes posturales ( contraintes lombaires et articulaires) / Travail notamment avec le dos recourbé sans valoriser les appuis / Risques de chutes ou de trébucher sur équipements dispersés au sol	Ne jamais laisser les équipements au sol avec les "dents en l'air" Pour limiter les risques de trébucher : rangement de la zone de travail ? Gants et chaussures de sécurité Sensibilisation aux principes d'économie d'effort et de respect de la colonne vertébrale Alternance de tâches vaccination tétanos
Ramassage de déchets à la main ou avec des poubelles sur les chantiers	Fourches/ pelles/balais/poubelles/ remorque	Chute lors des déplacements et contraintes posturales lors des manutentions	Éviter de trop charger les poubelles / Ne pas laisser traîner les outils( râteau, fourches,...) au sol notamment au niveau des zones de circulation vérification état du matériel/Port de charge à 2
Chargement de déchets, de matériaux végétaux, de compost sur la remorque avec tracteur et chargeur	tracteur avec chargeur, remorque	Risques liés à la co activité. Par la présence de salariés autour du chargeur au cours des opérations de chargement, risque de happement et d'écrasement de ces derniers / Risque de chute de la charge suspendue sur le salarié situé sous cette dernière lors des opérations de guidage	Mesures d'organisation du chantier : ne pas se tenir sous la charge en déplacement et éviter de rester près de l'engin en cours de déplacement. Limiter la présence au strict besoin de guidage de la charge
Manutention diable et/ou brouettes		Risques de chutes de l'opérateur lors de la manipulation des outils ou contraintes posturales (dos, articulation) lors de l'utilisation /	Procédures : - Ne pas surcharger la brouette ou le diable - Préparer la zone d'évolution - Vérifier l'état de gonflage des pneus  Roues traitées anti crevaison / Présence de roue de secours
Manutention de sacs ( ex: sacs d'engrais) ou de charges (ex: arbustes,...)		Contraintes posturales (dos et articulation) lors de la manipulation des charges	Organisation : - privilégier le port des charges en binôme - Préparer l'entreposage des sacs notamment en hauteur pour une meilleure reprise - Favoriser les conditionnements en petit volume (ex: 25 kg)  Sensibilisation des opérateurs aux principes d'économie d'efforts

## TRAVAUX AVEC OUTILS

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
<b>FENDEUSE DE BÛCHES</b>			
Fendeuse sur le tracteur	Fendeuse hydraulique	Lésions liées au contact du liquide hydraulique si rupture du flexible	Gainage des flexibles Entretien et conformité machine
		Lésion liée à l'éclatement du bois lors de l'opération de fendage ou du bois qui glisse et s'échappe du support Bruit	Port chaussures sécurité/ gants et protections auditives (arceaux air cap) Sensibilisation des salariés à l'utilisation de la fendeuse : rappel des règles de sécurité, au risques de ripage du bois
<b>SOUFFLEUR THERMIQUE</b>			
Activité de ramassage de feuilles à l'aide du souffleur thermique à dos	Souffleur thermique à dos	Risque de lésion auditive important / Contraintes liées au port du souffleur	Ajustement du harnais pour optimiser le confort / Utiliser le tube de rallonge du souffleur pour éviter de se baisser et avoir une mauvaise position Port systématique des protections auditives, lié au bruit très important du souffleur
Activité de ramassage de feuilles à l'aide de l'aspirateur souffleur thermique à roue	Aspirateur souffleur thermique à roue	Risques de lésions auditives / Lors d'opération de débouillage avec démontage de la manche d'aspiration, risques de happement et de lésions graves notamment au niveau des mains par contact avec la turbine en fonctionnement	Ne jamais démonter la manche d'aspiration avec le moteur en fonctionnement Sensibilisation autour du risque de bourrage
<b>TARRIERE THERMIQUE</b>			
Transport et démontage		Démontage de la mèche pour le transport	Favoriser le transport à 2 salariés de la tarière
Réalisation de trou dans le sol à l'aide d'une tarière thermique		Risques lésions auditives / Chute de l'utilisateur ou lésion notamment au niveau du haut du corps par le blocage de la mèche dans le sol (ex: blocage lié à la présence de cailloux) / Risques de contact de fil électrique, canalisation de gaz ou d'eau lors du forage	Se renseigner sur le plan d'implantation des divers réseaux / Lors de l'utilisation de la tarière éviter de travailler à plein régime / Prendre une position stable avec notamment une bonne position des pieds Port de gants / Protection auditive et chaussures de sécurité Sensibilisation liée à l'utilisation de la machine et de l'organisation des chantiers
<b>HOUE ROTATIVE</b>			
Travail de sol proprement dit	Tracteur / Houe rotative	Risques liés à la conduite du tracteur ( montée descente/ renversement/ prise de force en rotation ) / Risques de happement par la houe en rotation /	Arrêter impérativement la prise de force avant de quitter le poste de conduite et avant toute intervention Vérification et conformité matériel
Nettoyage et entretien de la houe		Risque de coupure / Risque d'écrasement par l'engin lors d'intervention sous ce dernier en position relevée	Caler l'outils ( Mettre un madrier ou une chandelle avant toute intervention sous l'outil )
		Lors de travaux sous des arbres, avec l'arceau replié, notamment en terrain en pente, risque d'entraînement du tracteur par le mouvement de rotation de la houe : risque de se faire coincer notamment au niveau du tronc ou de la tête par une branche lors de l'entraînement plus ou moins contrôlé du tracteur	Sensibiliser les salariés à ce risques potentiel port de casque ?
Travail du sol avec la moto houe		Risques de lésion auditives / Risques de coincement contre un arbre, un mur, d'une remorque ou tout autre obstacle notamment lors de manœuvres en marche arrière ou lors de présence de racines et de corps étranger dans le sol. La moto houe devient alors plus ou moins contrôlable avec le risques de renversement et de happement de l'opérateur / Écrasement par renversement de la machine notamment lors de son utilisation dans les dévers, de son chargement et de déchargement	Visiter et préparer les terrain avant toute intervention avec la moto houe ( enlever le maximum d'obstacles ou de corps étrangers pouvant gêner le passage de l'engin ) Chaussures de sécurité / protection auditive / gants. Ne pas porter de vêtements amples Sensibiliser et former les salariés



## UTILISATION DE LA TONDEUSE AUTO-PORTEE

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Activité de tonte proprement dite	Tondeuse auto tractée / fourgon remorque pour la gestion des déchets	Risques de lésion par projection ou par contact des pieds ou des mains notamment de tiers autour de la machine	Éviter la présence de tiers à proximité de la machine en cours de fonctionnement/ Vérifier le chantier avant la tonte afin d'enlever les corps étrangers et repérer les obstacles ( ex: arroseurs) / Port des EPI
		Risque de lésions aux mains lors des opérations de débouillage de la machine	Procédures: ne pas introduire la main dans la goulotte / Arrêter le moteur avant toute intervention
		Risques de renversement	Éviter les fortes pentes et vérifier le bon ancrage des rampes de chargement de la remorque lors notamment des opérations de vidage Lire la notice Former le personnel
		Lésion auditive	Port de protections auditives
		Maux de dos liés aux postures et vibrations	Siège tracteur entretenu, Alternance de tâches, contrôle de la vitesse sur route
		Risques de coincement de happement ou de lésion des yeux lors de passage près des arbres avec présence notamment de branches basse	Attention continue / port de lunettes de protection
Vidange du panier au cours de l'activité de tonte		Chute de l'opérateur lors de la vidange du panier dans la remorque (Opérateur descend occasionnellement de la remorque lors de cette opération) . / Risques de brûlure par contact sur le pot d'échappement	Se mettre du bon côté du levier d'avancement pour mieux maîtriser le mouvement d'avancement de la tondeuse /
Entretien de la machine		Risque de coupure aux mains lors du changement de lame	Changer les lames au niveau de l'atelier (éviter de changer les lames sur le chantier ) / prévoir des lames affûtées en avance notamment dans l'atelier Maintien en conformité
TONDEUSE AUTO TRACTEE			
Tonte avec tondeuse auto tractée	Tondeuse auto tractée / poubelles / remorque	Risques et procédures identiques à l'utilisation de la tondeuse autoportée	
		Risques de contraintes posturales lors de la manipulation des poubelles et lors du chargement de la tondeuse sur la remorque	Utiliser les rampes prévues à cet effet pour monter la tondeuse dans la remorque ( ne pas la porter manuellement) / Ne pas trop charger les poubelles /

## TAILLE / ELAGAGE

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Taille des haies	Taille haie thermique / sécateur à main pour reprendre les coupes	Coupures / Lésion auditive ( taille haie thermique bruyant ) / Lésion oculaire Lésion cutanée par piqûre sur certains végétaux ( ex: piracanta ) / Contraintes posturales	Entretien et affûtage régulier Nettoyage des lames du taille haie après chaque utilisation (ex: enlever la sève et la résine ) Faire tremper les lames le soir et remontage le lendemain. Ports de gants / protection auditive / Travail avec lunettes notamment lors de la taille de haie situées au-dessus de la tête / Pantalon de sécurité notamment pour éviter les coupures et piqûres des végétaux / Port occasionnel de masque anti-poussière sur certains végétaux pollués par la poussière Port systématique de l'étui à sécateur (interdiction totale de port de sécateurs dans la poche) Formation du personnel Vibration ? Alternance de tâche ?
Travail en hauteur	Nacelle, échafaudage...	Risques de chute	Protection collective prioritaire : échafaudage, nacelle (matériel conforme et vérifié, personnel formé) Travail avec échelle : seulement si pas d'autre solution technique et attention particulière à la stabilité et maintien en cas de besoin de l'échelle par un salarié muni d'un casque Échafaudage
Taille à la cisaille avec échelle	Cisaille/ Échelle/ Sécateur	Chute / Lésion oculaire / Coupure	Fixer autant que possible l'échelle à l'aide d'une longe et le salarié à l'arbre à l'aide d'un baudrier / Recours à la nacelle lors de taille en très grande hauteur Port obligatoire de l'étui à cisaille fixé à l'intérieur d'un barreau de l'échelle / Port de gants, lunettes et de harnais / Doter le salarié qui maintien l'échelle d'un casque
Taille d'arbre au sécateur et au racet avec échelle	Échelle/ sécateur / racet / tronçonneuse	Risque de chute de l'échelle (2 à 8 m) / Risque de coupure. Risque important de coupure lié à la proximité de la zone de coupe du racet avec la main et le poignet. Risque de rebond tronçonneuse	Éloigner autant que possible la main de la zone de coupe. Port obligatoire de gants lors de l'utilisation du racet

## ELAGAGE

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Principes généraux			<ul style="list-style-type: none"> <li>* Fiche d'intervention réalisée afin de connaître toutes les spécificités du chantier en amont et les mesures de prévention particulières à mettre en place</li> <li>* Vérifier les moyens de communication avec les secours extérieurs</li> <li>* Prendre connaissance des contraintes et des risques potentiels liés à l'arbre et à son environnement</li> <li>* Lors du chargement des Équipements de Protection Individuelle vérifier si l'ensemble est complet, conforme à l'utilisation et si les cordes de rappel et d'accès correspondent à la hauteur de l'arbre.</li> <li>* Dès l'arrivée sur le chantier mettre son casque et attacher la jugulaire (le port du casque est obligatoire sur toute la durée du chantier et pour toutes les personnes présentes).</li> <li>* Matérialiser le périmètre externe par rubalise, cônes, panneaux...</li> <li>* Respecter les différents périmètres internes au chantier (élagage, broyage...)</li> </ul> <p><b>Les mesures de protection collectives sont à prendre en priorité par rapport aux mesures individuelles</b></p>
Utilisation de la tronçonneuse et de la scie dans l'arbre	Tronçonneuse Tronçonneuse élagueuse racet...		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Porter les vêtements de sécurité appropriés à l'outil de coupe utilisé dans l'arbre</li> <li>* Port obligatoire des protections auditives et oculaires lors de l'utilisation d'une tronçonneuse</li> <li>* Poser une longe porte matériel sur la tronçonneuse</li> <li>* Démarre la tronçonneuse frein de chaîne enclenché et à distance suffisante des cordes et du corps</li> <li>* Tenir la tronçonneuse à 2 mains, y compris la tronçonneuse élagueuse</li> <li>* Ne pas utiliser la tronçonneuse au-dessus ou au niveau du visage</li> </ul>
Elagage avec accès dans l'arbre	Échelle Tronçonneuse EPI élagage : harnais, cordes...	Chute de l'élagueur / Lésion oculaire / Coupure/ Risque de réception et ou de coincement par une branche lors de la coupe / Risque de chute de branches sur les salariés ou de tiers gestes répétitifs + vibrations = TMS Risques liés au bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Observer l'arbre dans lequel on doit grimper afin de :</b></li> <li>- repérer d'éventuels défauts mécaniques, ou la présence d'insectes venimeux,</li> <li>- choisir son chemin d'accès vers le point d'ancrage (le plus rectiligne possible),</li> <li>- voir la conformation des branches (diamètre, orientation, état phytosanitaire...),</li> <li>- choisir son point d'ancrage (qui pourra éventuellement changer une fois le grimpeur en place).</li> <li>* Installer le périmètre de sécurité</li> <li>* Formation du personnel (CS élagage ou formation équivalente)</li> <li>* Port des EPI : casques avec visière et protection auditive, pantalon anti-coupure, chaussures de sécurité, manchettes anti-coupure</li> <li>* Choisir des points d'ancrage fiables en tenant compte de leur diamètre, de leur orientation, de leur hauteur et de leur état sanitaire.</li> <li>* Effectuer les déplacements en utilisant les techniques du double ancrage et du double rappel.</li> </ul>
Elagage avec nacelle	Outils de coupe Nacelle	Chute de l'opérateur Risque de coupure Risques de coincement contre le panier de la nacelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Formation de l'opérateur : CACES + autorisation de conduite</li> <li>* Port du harnais : vérifier la notice d'utilisation</li> <li>* Matériel en bon état et vérifié tous les 6 mois</li> <li>* Matériel adapté au travail à réaliser</li> <li>* Instructions et notices fournies au personnel</li> <li>* Respect de la charge maximum autorisée dans le panier</li> <li>* Vérifier les conditions météorologiques</li> <li>* Désignation des personnes autorisées à procéder aux manoeuvres de secours depuis le sol</li> </ul>

## DEMONTAGE

Activités	Matériels utilisés	Risques	Mesures de prévention existantes
Démontage	Tronçonneuse Kit démontage EPI élagage	Chutes Coupures Ecrasement	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Porter les vêtements appropriés à la tâche</li> <li>* Utiliser une longe armée de maintien équipée d'un système étrangleur lors du travail sur fût</li> <li>* Repérer l'ensemble des contraintes environnementales</li> <li>* L'élagueur veille à la sécurité de l'homme de pied et inversement</li> <li>* Avoir un système de communication élagueur / homme de pied</li> <li>* Respecter toutes les mesures s'appliquant à l'élagage</li> </ul>

## ABATTAGE

Activités	Matériels utilisés	Risques	Mesures de prévention existantes
Abattage	Outils de coupes Matériel de démontage	Chutes Coupures Ecrasement	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Utiliser les outils adaptés à l'activité, notamment tronçonneuse avec le guide correspondant au diamètre de coupe de l'arbre</li> <li>* Définir la direction de chute en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des obstacles inamovibles</li> <li>- du penchant naturel de l'arbre</li> <li>- de la hauteur de l'arbre</li> <li>- de la direction et de la force du vent</li> </ul> </li> <li>* Préparer la zone de travail ainsi que les chemins de repli</li> <li>* Limiter l'accès du chantier aux personnes indispensables et leur donner toutes les consignes de sécurité liées au chantier</li> <li>* Préparer la base du tronc (émoissage, égobelage, ébranchage...)</li> <li>* Ne pas transporter une tronçonneuse sur l'épaule et sans protège guide</li> </ul>

## DEBROUSSAILLAGE / ENTRETIEN VEGETATION

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Activité de débroussaillage		neurt, bruit	Consignes générales autour de l'activité de débroussaillage : Visiter et préparer le terrain avant toute intervention avec la débroussaillieuse ( enlever le maximum d'obstacles ou de corps étrangers pouvant gêner le passage de l'engin ) / Éviter la présence de toute personne dans un rayon proche de l'opérateur
Débroussaillage avec la débroussaillieuse thermique à dos		Risques de lésion auditive / Risques de blessures par projection (lésion oculaire et partie haute ou basse du corps) / Chute lors de l'utilisation de l'appareil notamment sur terrain accidenté ( ex: fossés, terrains en dévers) / Contraintes posturales ( mal de dos) lié notamment a un mauvais réglage du harnais	Voir consignes générales / Éviter la présence de toute personne dans un rayon proche de l'opérateur ( 15 à 20 m) Chaussures de sécurité / gants / Protège Tibia / Port écran de protection et protection auditive et casque / Port du pantalon de sécurité en terrain caillouteux Carter adapté à l'outil de coupe Rappel régulier des consignes propres à cette activité alternance de tâche ? Choix d'outils plus léger ?
Débroussaillage avec débroussaillieuse auto tractée	Machine	Risques de lésion auditive / Risques de blessures par projection (lésion oculaire et partie haute ou basse du corps) / Chute lors de l'utilisation de l'appareil notamment sur terrain accidenté ( ex: fossés, terrains en dévers) / Contraintes posturales ( mal de dos) lié notamment a un mauvais réglage du harnais	Voir consignes générales / Éviter la présence de toute personne dans un rayon proche de l'opérateur ( 40 à 50 m) Chaussures de sécurité / Gants / Protège tibia / Port écran de protection et protection auditive + casque / Port du pantalon de sécurité Rappel régulier des consignes propres à cette activité
Débroussaillage avec débroussaillieuse auto portée		Risques de lésion auditive / Risques de blessures par projection (lésion oculaire et partie haute ou basse du corps) / Renversement de l'appareil lors de son utilisation dans des terrains en pente ( ne pas dépasser 15%) / Risque de coincement par la présence de branches basse par l'opérateur	Voir consignes d'organisation générale / Chaussures de sécurité / gants / port du casque avec visière et protections auditives
Débroussaillage avec tracteur et gyrobroyeur		Risques lésions auditives/ Risques de blessure par projection de morceaux de bois et de particules / Risques de renversement / Risques liées aux branches basse lors du passage/ Risques liés à l'entretien et au nettoyage ( intervention sous l'appareil)	Voir consignes d'organisation générales / Arrêter la prise de force avant de descendre du tracteur / Laisser s'arrêter complètement le gyrobroyeur avant de s'en approcher ( forte inertie) / Éviter la proximité de personnes tiers dans un rayon de 80 ou 100 m / Éviter les fortes pentes ( risque de renversement) / Tenir compte de l'effet contre poids du tracteur avec l'outil qui peut accentuer le risque de cabrage et de renversement / Mettre impérativement la grille de protection prévue à cet effet au siège du tracteur / Protections auditives / Chaussures de sécurité / Lunettes de protection

## UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
<b>TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES</b>			
Traitement herbicide notamment de massif, parking, allées, .... Utilisation de produits de traitement pour le désherbage, et pour traitement des végétaux (insecticides, fongicides, acaricides)	Pulvérisateur à dos / Atomiseurs à dos à moteur / Brouette de pulvérisation (50 l) / Appareil de pulvérisation sur remorque (200 l)	Intoxication aiguë ou chronique	Organisation : Choix des produits / Mettre le matériel de traitement dans la mesure du possible à l'extérieur du fourgon (ex : utilisation de remorques pour transport) / Transport des bidons de produits dans des contenants fermés ( ex: glacières isothermes et étanches)/ Vérification avant le départ de l'état du matériel ( tuyaux, lance, cuve,....) / Ne pas fumer et boire lors de l'utilisation des produits / Tenir compte de l'environnement de traitement ( présence de tiers), maîtriser les risques de ruissellement / Bien rincer les bidons vides / Suivre les procédures de traitement  Porter les équipements de protection individuelle (gants, combinaison, masque, bottes...)/ Rangements séparés des équipements propres et souillés dans le fourgon ? bidon d'eau rince-main suffisant ?  Formation et sensibilisation périodiques des applicateurs aux procédures de traitements et aux mesures de prévention (ex : risques d'intoxication, nettoyage des EPI, du matériel...)
Traitement des parties aériennes des arbres et arbustes avec fongicides, acaricides et insecticides		Intoxication aiguë ou chronique	Mesures particulières : Traiter par temps calme/ Adapter la position de l'applicateur en fonction de la zone de traitement afin de limiter les retours de traitement / Important d'informer les personnes à proximité des zones de traitement (sensibiliser aux risques) Porter des équipements spécifiques aux traitements (changer de vêtements après les traitements) et lavage de mains Formation applicateur
<b>LUBRIFIANTS/GRAISSES/CARBURANTS</b>			
Manipulation et utilisation de carburants, lubrifiants et de produits inflammables	Essence en jerrican de 10 et 20 L / Gasoil pour les véhicules et fioul pour le tracteur / Diluants de nettoyage ( dégraissage de tronçonneuses et de pièces grasses), alcool à brûler ( désinfection des outils, acétone (enlever la résine ),....	Intoxication ou incommodation / Risques d'incendie et d'explosion	Lire attentivement les étiquettes et les FDS Utiliser les produits, notamment les diluants dans des zones aérées, de préférence en plein air ( ex : désinfection des harnais, des échelles, nettoyage de petits matériels, etc...) Manipuler les produits avec des bidons en bon état Sensibiliser les utilisateurs aux risques spécifiques de chaque produit Ne pas fumer lors des manipulations et éviter les sources de chaleur à proximité de ces produits (ex: meulage, soudure,....) Au niveau du siège de l'entreprise : respecter les lieux et les consignes de rangement ( des lieux de stockage sont prévus à cet effet ( ex: tiroir pour les diluants ) Dans les véhicules : Respecter les zones de rangement et bien refermer les bidons / Présence dans les locaux et dans les véhicules d'extincteurs / Arrêter le moteur pour faire le plein ( ex : gasoil ou fioul)

Exemple document unique d'évaluation des risques jardins espaces vert

CONCEPTION

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Petites fondations pour les clôtures, construction de murs en pierres ou en agglo.		port de charges	Prévoir le matériel nécessaire et adapté Vérifier l'accès au chantier Formation du personnel
Confection de béton avec bétonnière électrique	Bétonnière / rallonge électrique/ groupe électrogène / pelle /Agrégat / Ciment (35kg)	Électrocution Lésions Contraintes posturales	Procédures : éviter d'introduire la pelle dans la bétonnière / Vérifier le bon état de l'installation électrique et des rallonges / Présence de disjoncteur 30 ml Ampère ? Port de gants et de chaussures de sécurité Sensibiliser les opérateurs autour des principes d'économie d'effort
Découpage de béton et de carreaux avec disques diamants ou coupe-pavé	Meuleuse et disque diamant coupe pavés	Électrocution lors de la coupure accidentelle du câble / Coupure / Contraintes posturales / Risques d'inhalation de poussière / Lésions auditives et oculaire /	Analyse du chantier et s'informer de la présence de réseaux (électricité, gaz,...) / Vérifier le bon état et le serrage du disque Port de gants, lunettes, protections auditives, chaussures Accompagnement et formation des nouveaux sur les premiers chantiers (ex: apprentis...)
Installation de programmeur d'arrosage (Intervention légère qui se limite généralement à la pose des appareils )		Électrocution	Débrancher le transformateur avant la pose du circuit / Formation / habilitations ?
Chargement et déchargement du matériel		Risque de renversement lors déchargement notamment avec les outils à chenille ( Basculement de l'outil )	S'assurer de la parfaite immobilisation de la remorque avant toute intervention / Maîtriser la montée et la descente par une manipulation à très basse vitesse de l'outil /
Utilisation de la minipelle proprement dite	Mini pelle	Risques d'électrocution ou autres risques par happement de la pelle avec les différents réseaux enfouis / Renversement ou cabrage/ Risques de collision ou d'accident avec tiers ( proximité de la pelle avec des salariés ou individus présents dans le rayon immédiat de la machine ) / Bruit / Tension au niveau cervical, dorsale et lombaire/	Prendre connaissance du schéma d'implantation des réseaux / Anticiper les différentes phases de travaux / Éviter de travailler sur de fortes pentes et prendre ces dernières dans de bonnes conditions ( Travailler dans le sens de la pente)/ Éviter de manipuler des charges trop importantes en bout de flèches/ Ne pas accepter la présence de tiers près de la machine en fonctionnement / Privilégier la location d'engins à voie réglable en largeur S'assurer que l'opérateur est titulaire des permis et autorisation (ex : permis de conduite, CACES...) / Délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur vérification périodique du matériel et maintien en conformité
Utilisation du mini chargeur	Mini chargeur à roue	Risques similaires à l'utilisation de la minipelle / Risques de chute de matériaux au poste de conduite / Risques de lésion auditive /	Prévention similaire à l'utilisation de la mini pelle / Surveiller l'inclinaison du godet lors de son élévation afin d'éviter le déversement du contenu dans la cabine / Porter la ceinture de sécurité Porter dans certains cas la ceinture lombaire / Porter des protections auditive S'assurer que l'opérateur est titulaire des permis et autorisation de conduite
Utilisation du tracto pelle		Risques similaires à la mini pelle	Prévention similaire à l'utilisation de la mini pelle / S'assurer que l'opérateur est titulaire des permis de conduire, CACES L'employeur doit lui délivrer une autorisation de conduite

## TRAVAUX D'ATELIER

IDENTIFICATION			
Activités, phases normales, exceptionnelles	Matériels utilisés	Risques identifiés	Mesures de prévention existantes Organisation, équipements de protection, formation
Entretien petit matériel (débroussailleuse, tronçonneuse,...) Travaux de mise et de maintien en conformité (soudure, découpage, ébarbage, tronçonnage, ponçage ) Travail avec bois et fer	Local spécifique avec installation électrique conforme	Lésion auditive / Risques d'électrocution / Lésions oculaire / Risques de coincement, coupures / Brûlure	Travail essentiellement réalisé par les permanents. Les apprentis sont strictement encadré par le responsable ou les permanents Formation aux matériels Port des EPI adaptés : gants, lunettes, masques Extincteurs vérifiés et locaux aux normes
	Perceuse portative ou a colonne	Lésion de la main ou du poignet lorsqu'il y a blocage du foret notamment lors du perçage de gros diamètre	Organisation : S'assurer de la bonne fixation de la pièce à travailler notamment dans les perçages à gros diamètre
	Scie circulaire ou scie sauteuse / Rabot électrique	Échardes au niveau des mains	Organisation : vérifier l'absence de corps étrangers dans les pièces à travailler Vérifier l'état des lames (absence de fissures) et des fers
	Poste à souder	Risques de blessures aux yeux notamment par les rayons ultra violet et infrarouge / Risques de brûlure de la peau par les rayons ultra violet / Risques de brûlure par contact avec métaux chaud / Lésion oculaire par projection de laitier / Risques d'incendie	Travailler dans un environnement aéré ( travail de préférence à l'extérieur ou dans des locaux aérés) Port du masque à souder / Protection de l'ensemble du corps par des vêtements épais et couvrants / Privilégier le port des gants
	Compresseur	Risques d'éclatement de la bombonne	S'assurer du bon fonctionnement des clapets de sécurité / Purge hebdomadaire du compresseur /vérification périodique
	Meuleuse portative ou fixe	Brûlures	Vérifier l'état du disque (ex: absence de fissure ) Porter des vêtements peu inflammable (ex : privilégier le coton par rapport aux tergal ou au nylon) Extincteurs à proximité ?
	Affûteuse de chaîne de tronçonneuse ou touret	Lésion oculaire par la proximité des yeux de l'outil de travail	Port de lunettes indispensable